



[Retrouvez toutes les éditions de "Balises en Val d'Oise" sur notre site...](#)



FFRandonnée Val d'Oise - Codérando 95
28 Rue Pierre Brossolette - 95270 Asnières-sur-Oise
01.30.35.81.82 - cdp95info@orange.fr
www.cdrp95.com

 [Rejoignez-nous sur Facebook](#)

Publication du Comité départemental de la randonnée pédestre du Val d'Oise - Codérando 95
Directeur de la publication : C. Le Faucheur, Directrice
Rédaction et mise en page : L. Iuncker - C. Le Faucheur - A. Mc Vean
©Droits réservés : FFRandonnée Val d'Oise - Codérando 95



Newsletter Mai 2016

Edito - Construire le projet associatif 2017-2020...

... en s'appuyant uniquement sur le bénévolat valdoisien.

Voilà la base de réflexion de la Commission "Avenir" pilotée par Jean-Luc Tescher, élu Président du Comité depuis le 11 mars dernier.

Le départ inéluctable de l'équipe salariale arrive à grands pas et le manque de bénévoles, notamment sur les postes de dirigeants, est bien le thème récurrent dans nos clubs et comités.

Par soucis de solidarité, et ce depuis sa création il y a plus de 40 ans, le Comité a organisé lui-même la prestation de services pour répondre aux besoins des pratiquants. Mais il l'a fait en empruntant les modes d'organisation du marché : par exemple, en embauchant des salariés chargés de la gestion et de l'animation plutôt que de privilégier la formation de bénévoles issus de la pratique et du réseau fédéral.

Quant aux comportements de consommateurs tant déplorés des adhérents et de certains clubs, ne sont-ils pas le produit de l'action du Comité ?

Un projet associatif qui a du sens !

Ainsi, si l'on admet que la question principale réside dans la capacité du Comité à déterminer le sens de son action, son utilité sociale, il est nécessaire de :

- ⇒ Clarifier le sens de l'action bénévole par rapport au projet associatif : ne pas faire à la place des adhérents mais tout au contraire, solliciter et inciter, associer et accompagner, former et soutenir le processus de responsabilisation.
- ⇒ Garantir la transmission des compétences, l'expérience, les savoirs-faire pédagogiques et techniques : en assurant la relève et en organisant la rotation des responsabilités au sein des commissions du Comité et de sa gouvernance.
- ⇒ Faciliter l'accès à la gestion de la vie associative aux personnes handicapées, aux chômeurs, aux moins diplômés, à ceux qui ne sont pas formés : en effet, le développement du bénévolat ces dernières années s'est fait en excluant ces catégories de population.

Et si se préoccuper des plus exclus de la vie associative était la garantie de se doter de l'expérience nécessaire avec tous les autres publics ?

Mais au fond, qu'est-ce qu'un bénévole ?

"Toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial."

L'engagement associatif et bénévole est là !

Chaque année, le Comité compte une dizaine de dirigeants assidus, 100 à 120 bénévoles selon les actions engagées, dont 80 % concernent l'entretien des sentiers.

Chaque année, le Comité doit se donner les moyens d'accueillir de nouveaux bénévoles pour renforcer les équipes vieillissantes.

Avec l'augmentation du nombre de clubs (+ 30 %) et de licenciés (+ 17 %) dans le Val d'Oise ces 3 dernières années, voici tout l'enjeu de la Commission "Avenir" : proposer un projet associatif qui s'inscrit dans celui de la Fédération et dont la priorité est d'associer les clubs et leurs licenciés !



Et pour cela, ils ont besoin de vous !

**C. Le Faucheur,
Directrice**



Newsletter Mai 2016



Vie associative...

Rentrée associative 2016-2017 : une licence qui voit son tarif diminuer !

Soumise au vote lors de l'assemblée générale fédérale du 2 avril 2016, l'augmentation du tarif de la licence associative de 1,50€ pour la rentrée 2016-2017 a été approuvée à la majorité.

En parallèle, au regard de l'évolution du Comité (départ de l'équipe salariale), il a été décidé de supprimer la sur-cotisation départementale de 2€ dès la prochaine saison.

En résumé, pour la licence associative 2016-2017 :

Tarif 2015-2016

+ 1,50€ d'augmentation

- 2€ de sur-cotisation départementale

= - 0,50€ par rapport à la saison précédente !



La grille tarifaire détaillée sera transmise aux représentants des associations affiliées dès que possible (après réception des éléments du national)...

Bonne préparation de rentrée associative !

Rédac. : Com. Vie associative - LI

Festi'Rando en Val d'Oise 2016 : Top départ pour les inscriptions en amont !



Voilà un bon moment déjà que la 2^{ème} édition du Festi'Rando en Val d'Oise est annoncée pour le dimanche 25 septembre 2016 à Écouen... **Si ce n'est déjà inscrit à vos agendas, c'est le moment de le faire !**

Depuis début mai, le **programme détaillé finalisé** (ou presque !) de la manifestation est **en ligne sur le site du Comité** et le top départ pour les inscriptions en amont est donc donné !

C'est notamment le cas pour le **Rando Challenge® découverte**, rallye ludique, convivial et culturel ☺

Alors n'attendez plus, **constituez vos équipes de 2 à 4 personnes et envoyez vite vos dossiers** ; le nombre d'équipes étant limité, les 20 premiers dossiers complets seront retenus...

Pour les autres activités, pas d'inscription en amont mais tout de même **la possibilité de préparer votre venue** :

⇒ **Rando'Lib** : fiches d'inscriptions "groupes" téléchargeables, à apporter le jour J pour faciliter l'enregistrement

⇒ **Marche Audax®** : fiche d'inscription individuelle téléchargeable, à apporter le jour J

⇒ **Rand'Aubade en famille** : inscriptions le jour J uniquement, à partir de 13h.

Attention, le nombre de places étant limité, les 1^{ers} arrivés seront les 1^{ers} servis : à la clef, découverte de 4 groupes vocaux et musicaux qui rythmeront le parcours !

Point de départ de l'ensemble des activités : le village exposants, où vous attendent des expos, animations, producteurs, restaurateurs, partenaires, etc.

Infos et modalités d'inscriptions sur : <http://www.cdpr95.com/festi-rando.html>

Rédac. : Com. Manifestations - LI





Organisation de voyages et immatriculation tourisme

Quelques infos par Jean-Luc Tescher, en sa qualité de référent Tourisme pour le Comité Val d'Oise :



“Depuis 2010, les associations souhaitant organiser un voyage et/ou séjour ont l'obligation d'être **immatriculées sur un registre des agents de voyages**, faute de quoi le dirigeant de l'association encourt une peine de 6 mois d'emprisonnement plus 7 500 € d'amende.

Par ailleurs, le code du tourisme (art. L211-18) fait obligation à l'organisateur de séjours ou voyages d'être titulaire d'une **assurance responsabilité civile professionnelle (RCP)**.

Sont concernés :

- ⇒ Tout séjour ou voyage se déroulant en métropole ou en pays frontalier et comportant :
 - ✓ Plus de 2 nuitées
 - ✓ Plus d'une séquence touristique (visite payante)
 - ✓ Une vente de séjour avec une marge bénéficiaire

- ⇒ Tout séjour ou voyage comportant au moins une nuitée "hors territoire métropolitain ou hors pays frontalier".

La bonne nouvelle...

En étant adhérent à la FFRandonnée, il vous est possible de bénéficier sous certaines conditions de l'extension de l'immatriculation tourisme de la FFRandonnée.

Vous aurez alors accès à un outil informatique pour la saisie des voyages et des participants qui vous permettra également de sortir un récapitulatif complet du voyage.

Pour plus d'informations sur la marche à suivre concernant l'extension FFRandonnée :

<https://www.ffrandonnee.fr/147/l-immatriculation-tourisme-mode-d-emploi.aspx>

En savoir plus sur le contexte général de l'immatriculation tourisme pour les associations :

http://cda-asso.com/Newsletter/Newsletter6/L'Echo_voyage_a%C3%BBt10.htm

Rédac. : J-L. Tescher et A. Mc Vean

Newsletter Mai 2016

 *Vie des sentiers...*

Un label de qualité pour les itinéraires européens de randonnée pédestre

Le label de qualité "Leading Quality Trails - Best of Europe" est un système transparent de critères d'amélioration de la qualité, applicable partout en Europe.

La Fédération européenne de randonnée pédestre (FERP) s'est dotée d'un système de critères "Leading Quality Trails - Best of Europe" qui rend l'attractivité d'un sentier mesurable et garantit une expérience de randonnée de qualité.

Un tel système répond à la diversité et à l'unicité des paysages et des sentiers de randonnée dans les différentes régions d'Europe. Ce système de critères a été conçu de manière flexible. Il s'appuie sur des années d'expérience pratique dans les pays qui utilisent déjà des critères de qualité comme une aide à la planification et à l'amélioration des itinéraires.



Le label "Leading Quality Trails - Best of Europe" est à la fois une distinction et un moyen transparent pour optimiser l'infrastructure des itinéraires.

Les critères peuvent être utilisés comme une check-list au service des pays qui en sont encore à la création de leur offre de randonnée.

Dans les pays qui ont déjà un réseau de chemins en bon état marche, ce nouveau label peut conforter le tourisme de randonnée.

Documents disponibles sur le site internet www.era-ewv-ferp.com.

La FERP rassemble 55 membres, 30 pays, soit 2.700.000 randonneurs licenciés.

La FFRandonnée en est membre ; Armand Ducornet, Administrateur en charge des relations internationales à la FFRandonnée, est Vice-Président de la FERP.



Ces actions concernent entre autre :

- ⇒ Les sentiers européens de grande randonnée labellisés ou en cours de labellisation ;
- ⇒ Les sentiers transfrontaliers ;
- ⇒ La protection de la nature ;
- ⇒ Une connaissance de l'histoire et de la culture européenne ;
- ⇒ Le libre accès à la nature ;
- ⇒ Une coopération transfrontalière ;
- ⇒ L'organisation d'évènements à l'échelle européenne.

Le label s'appuie sur ceux existant déjà dans les pays européens, notamment celui de l'Allemagne.

Il s'agit d'un outil de promotion des itinéraires.

Si l'Europe présente une grande diversité de paysages, de systèmes de balisage, de cultures, de pratiques, etc., l'objectif commun est de proposer des itinéraires de qualité afin de garantir le plaisir des pratiquants.

Le label vise à la fois l'amélioration, la mise en valeur du réseau existant, et la qualité lors de la conception de nouveaux itinéraires.

Plusieurs études ont permis de définir les attentes des randonneurs en termes de qualité des chemins. Les principaux critères retenus sont la qualité de la signalétique, la facilité d'accès, la qualité du sol, les informations disponibles, les aires de repos, les sites d'hébergement et de restauration ainsi que l'offre de transports collectifs.

A partir de ces données, le cahier des charges du label européen a été établi, distinguant des critères principaux et des critères secondaires.

Comité départemental de la randonnée pédestre du Val d'Oise - Codérando 95

Internet : cdrp95.com

Agréments : Sport 95 V.O 328 JEP - Défense et protection de l'Environnement 97076 - Code APE : 9499 z - SIRET : 31368994500050

Fédération Française de la Randonnée Pédestre

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et le Ministère de l'Écologie et du Développement durable.
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.





L'évaluation objective des chemins se fonde ainsi sur :

- ⇒ La typologie du chemin,
- ⇒ La nature / le paysage,
- ⇒ La civilisation,
- ⇒ La culture,
- ⇒ La signalétique,
- ⇒ La sécurité / le niveau de difficulté,
- ⇒ L'accessibilité / la mobilité,
- ⇒ L'accès.

L'évaluation s'effectue à l'échelle d'un itinéraire complet, d'une étape journalière ou sur tronçons de 4km (1h de marche). Elle prend en compte les particularismes paysagers et régionaux de chaque secteur.

Les étapes menant à la labellisation sont :

- ⇒ La formation des experts chargés de l'évaluation sur le terrain,
- ⇒ L'évaluation sur le terrain,
- ⇒ La proposition d'améliorations,
- ⇒ La candidature à la labellisation,
- ⇒ L'examen des données,
- ⇒ Le sondage du parcours par les équipes de labellisation,
- ⇒ Et enfin l'attribution du label !

L'attribution du label engage à baliser entièrement l'itinéraire.

Il est valable pour une durée de 3 ans.

La brochure de présentation des critères de qualité des itinéraires est disponible en 3 langues.



Pour plus d'informations : Armand Ducornet, FERP

Site internet : www.era-ewv-ferp.com

E-mail : aducornet@ffrandonnee.fr

Sources

<http://www.era-ewv-ferp.com/fr/acceuil/>

<http://www.ffe.com/tourisme/Gites-et-Chemins/Congres-Europeen-des-itineraires-de-tourisme-equestre/1er-Congres-Europeen-des-itineraires-de-tourisme-equestre/Syntheses-detaillees/Standard-de-qualite-des-sentiers-europeens-de-randonnee-pedestre>

Newsletter Mai 2016

ZOOM sur...

Mériel et l'Abbaye Notre-Dame du Val



M. Hubert Berger

Petite commune de 4800 habitants sur 531 hectares, Mériel a rejoint depuis janvier 2016 la "Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des 3 forêts" qui compte 9 communes.

Bien connue à travers Jean Gabin qui y a passé son enfance, Mériel offre un avant-goût de province à une encablure de la capitale (32 km au nord-ouest de Paris) : taille humaine, environnement naturel propice aux loisirs de plein-air (Oise, forêt de l'Isle-Adam, campagne), nombreuses associations (35) proposant un programme culturel et sportif riche et varié, etc...

Comme le mentionne M. Hubert Berger, Adjoint chargé des Affaires Culturelles, l'agenda de la ville est bien rempli, et par conséquent le sien aussi, ce qui n'est pas pour déplaire à ce Monsieur aux multiples « casquettes » (cf *). Son dynamisme n'a d'égal que sa magnifique barbe ☺ !

Espace Rive Gauche

Point fort de la commune, cet espace polyvalent construit il y a 25 ans englobe non seulement une salle de sport et des bureaux mais aussi et surtout une superbe salle de réception/spectacle d'une capacité de 305 personnes, équipée de gradins escamotables, d'une scène et d'un écran permettant la projection de films.

Les manifestations s'y succèdent tout au long de l'année : festivals, concerts, expositions, pièces de théâtre, assemblées générales, etc... Victime de son succès, l'espace ne désempt pas. D'autres communes sollicitent aussi les lieux ce qui amène à jongler avec toutes les dates pour satisfaire le plus grand nombre tout en n'oubliant pas de maintenir le budget à l'équilibre !

Une vision moderne : la mutualisation des moyens

La concentration d'activités dans cette partie du département amène parfois à un certain recouvrement. Pour l'éviter, M. Berger prône la mutualisation des moyens, l'organisation d'événements en commun avec les communes voisines. Les festivités du 14 juillet 2015 ont ainsi eu lieu dans le parc du château de Méry-sur-Oise. Face au succès, l'aventure sera reconduite en 2016 permettant en outre aux deux communes de réaliser des économies substantielles.

Dans le même ordre d'idées, M. Berger - ancien Président de l'Union Départemental des Offices du Tourisme et Syndicats d'Initiatives - pense qu'il serait grand temps de généraliser les Offices de Tourisme intercommunaux, trop peu nombreux en Ile de France.

Rendez-vous annuels marquants...

- Musique en scène (3 jours - fin janvier) : concerts alliant classiques et cinéma.
- Concert de musique celtique (1 soir - mi-mars - depuis 10 ans) : affiche toujours complet !
- Journée Jean Gabin (dernier week-end de septembre) : En 2016, rallye en voiture sans compétition. Circuit par les lieux de tournage de ses films dans le Val d'Oise.
- Festival du cours métrage (dernier week-end de novembre - 4^{ème} en 2016) : Organisé à l'initiative d'un groupe d'amis passionnés de la vedette - dont Alain Depardieu - avec le soutien de la famille Moncorgé, en particulier Mathias, fils de Jean Gabin. Chaque année met en avant un thème différent en lien avec le célèbre acteur.
- Soirée jazz dans le cadre de "Jazz au fil de l'Oise" (1^{er} samedi de décembre)
- Mais aussi : brocantes, expositions de peinture, forum des associations, fête des écoles...





...et manifestations ponctuelles à venir

- Françoise Monpin (mai 2016) : exposition des peintures de cette aquarelliste locale
- Le cyclisme dans le Val d'Oise (fin juin - 24 juillet 2016) : Exposition « On refait le Tour » reliée à Jean Gabin et André Leducq, son ami et vainqueur du Tour de France, à l'occasion du passage du Tour de France dans le Val d'Oise lors de la dernière étape le 24 juillet 2016.

Le Musée Jean Gabin

Autre lieu emblématique de Mériel, créé il y a 25 ans par les élus de l'époque, l'épouse de Jean Gabin et son biographe, André Brunelin. Beaucoup d'objets présentés appartiennent à la famille.

Mathias Moncorgé est le Président de la Société des Amis du Musée Jean Gabin.



*Fresque d'André Hebadda, dit "Fuzin"
au mur de l'Espace Rive Gauche*



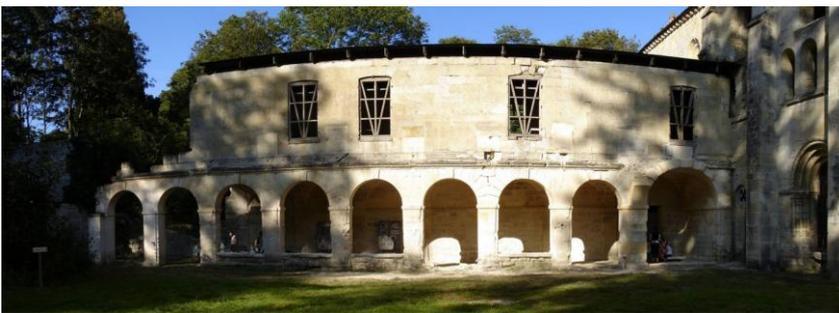
Affiche du Musée Jean Gabin

L'Abbaye Notre-Dame du Val

Plus ancienne Abbaye cistercienne d'Ile de France, fondée en 1125 par des moines cisterciens - soit 100 ans plus tôt que Maubuisson et Royaumont - elle fût agrandie au XIIIème siècle, période à laquelle remonte l'aile des moines qui subsiste encore. Elle est située sur un parc de 120 hectares, en bordure de la forêt de l'Isle-Adam, au nord-est de Mériel.

En 1791, toute activité religieuse cessa et elle fût vendue à un particulier pour la première fois.

Depuis 1988, l'Abbaye est la propriété de M. et Mme Rödel. Afin d'en assurer l'entretien et les travaux de restauration, ces passionnés des lieux les louent à des fins de tournages. Depuis celui de « Jeux interdits » en 1952, l'Abbaye en a accueilli une centaine !



Les visites sont possibles lors des journées du patrimoine ou en groupe avec un guide de l'Association des amis de l'Abbaye Notre-Dame du Val, en réservant auprès de l'Office de Tourisme de Mériel. En 2015, il y a eu 219 visiteurs.

Désireux d'en savoir plus ?

Revue annuelle des amis de l'abbaye Notre-Dame du Val "Résonance et Clarté" N° 35 2016

<http://www.calameo.com/read/000215269aacab36cd592>

Sites naturels environnants

- L'Oise et la Forêt de l'Isle Adam
- Le Marais de Stors : **Réserve Naturelle Régionale** depuis 2009 gérée par l'Agence des Espaces Verts
- La Carrière des 15 Arpents située entre Mériel et Villiers-Adam (visites sur réservation via OT)



Côté randonnée, quelques idées aux alentours

- 10 circuits pédestres proposés par l'Office de tourisme, de 2,5 à 26 km !
<http://www.meriel.fr/contenu/10-circuits-de-randonnee-pedestre-decouvrir>
- Circuit « La forêt de l'Isle-Adam » de 19,5 km - page 83, topoguide « Le Val d'Oise... à pied »
A commander ici : <http://www.cdrp95.com/idees-rando-topoguides.html>

* Président de l'Office de Tourisme et de l'Abbaye Notre-Dame du Val,
Vice-Président du Comité Départemental du Tourisme du Val d'Oise
et de l'Association Mémoire de Mermoz

Sources

Mairie de Mériel : <http://www.meriel.fr>

L'internaute - Ville de Mériel : <http://www.linternaute.com/ville/meriel/ville-95392>

L'abbaye Notre-Dame du Val, star des plateaux de tournage

<http://www.leparisien.fr/espace-premium/val-d-oise-95/l-abbaye-notre-dame-du-val-star-des-plateaux-de-tournage-14-11-2014-4289895.php#xtref=https%3A%2F%2Fwww.google.fr%2F>

Video de VO TV - Mériel : la mystérieuse abbaye du Val

<http://95.telif.tv/2015/10/26/meriel-la-mysterieuse-abbaye-du-val/>

Page de l'Association des amis de l'abbaye Notre-Dame du Val

<https://www.facebook.com/Association-des-amis-de-labbaye-Notre-Dame-du-Val-152386571762295/>

Photo de M. Hubert Berger : <http://festival.cm.meriel.blog.free.fr/>

Photos de l'Abbaye du Val : <https://commons.wikimedia.org>

Photos sur Jean Gabin (fresque et musée) : Agnès Mc Vean

*Rédac. : A. Mc Vean
Photos : Voir ci-dessus*